

AVIS

Avis administratifs

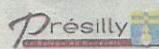
LA PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNIQUE

En application des articles L110-1, L411-1 à 3, L415-1 à 6, R411-1, R411-15 à 17 et R415-1 du Code de l'environnement, la zone de protection de biotopes de la « Pointe de Vorlaz » a été créée par arrêté préfectoral n° DDT-2025-0565 du 27 mars 2025. Cette zone de protection concerne la commune de Montriond. Le texte intégral du règlement de la zone, ainsi que la délimitation de la zone protégée peuvent être consultés à la mairie de Montriond, à la direction départementale des territoires et sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie.

Pour la préfète,
Pour le directeur départemental des territoires,
le chef du service eau, environnement,
Damien ASSADET le 08/12/2025

483541300

Plan local d'urbanisme

COMMUNE
DE PRÉSILLYApprobation de la modification
de droit commun n°1 du PLU

Par délibération n° 2025-52 en date du 9 décembre 2025, le Conseil municipal de la commune de Présilly a approuvé la modification de droit commun n° 1 du Plan local d'urbanisme (PLU). Le dossier du PLU ainsi modifié est mis à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de la Haute-Savoie. Il est également consultable sur le site internet de la commune : <https://www.presilly.fr/>

483570400

Enquêtes publiques

COMMUNE
DE THÔNESOuverture d'enquête publique
Déclaration de projet important
mise en compatibilité du PLU

Par arrêté n°2025/300 du 4 novembre 2025, Monsieur le Maire de la commune de Thônes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet déclaration de projet de mise en compatibilité (DPMEC) du P.L.U. de la commune de Thônes qui porte sur :

- La création d'une OAP sectorielle, définissant les principes d'aménagement du secteur du lac de Thônes.

- La création de deux STECAL pour la réalisation de terrains de sports, la construction d'un vestiaire pour les activités de foot et rugby et l'activité de pêche.

A cet effet, M. Hanon Jean-Claude, a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au siège de la commune de Thônes : Mairie de Thônes, place de l'Hôtel de ville, BP 82, 74230 Thônes du 11 décembre 2025 au 9 janvier 2026 inclus, pendant 30 jours consécutifs, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Le commissaire enquêteur reçoit au siège de la mairie de Thônes :

- Le jeudi 11 décembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Le lundi 29 décembre 2025 de 13h30 à 16h30
- Le vendredi 9 janvier 2026 de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de

DPMEC du P.L.U. peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé au siège de la mairie de Thônes, elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publiqueDPMEC1@mairie-thones.fr. Seules les observations adressées pendant les dates d'ouverture de l'enquête publique sont prises en compte (entre le 11 décembre 2025 et 09 janvier 2026 inclus).

Le dossier d'enquête publique papier est mis à disposition au siège de la commune de Thônes, il est mis en ligne et est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune : www.mairie-thones.fr.

Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique au siège de la commune de Thônes aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur transmis au maire seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an, à la mairie de Thônes et sur le site internet de la commune www.mairie-thones.fr.

Le Maire, Pierre Bibollet

483269600

VIES DES SOCIÉTÉS

Dissolutions

Impact Solutions
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 56 route d'Etrembières
74100 ANNEMASSE
RCS 847 972 080 THONON-LES-BAINS

Par décisions de l'associée unique en date du 30 novembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 30 novembre 2025. Le siège de la liquidation est fixé à ANNEMASSE (74100) - 56 route d'Etrembières et Monsieur Xavier PORTMANN, demeurant à 2 rue Eckert, Conflignon (Suisse), a été nommé aux fonctions de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis, le liquidateur.

483439700

Constitutions de sociétés

PLACE RPMN
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 134 chemin du Verdet,
74420 BURDIGNIN
RCS THONON-LES-BAINS : En cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie électronique en date du 01/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PLACE RPMN

Siège social : 134 chemin du Verdet, 74420 BURDIGNIN

Objet social :

- l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtrir, immeubles bâti anciens ou neufs,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'acquisition de droits sociaux dans toute société civile de placement immobilier française ou étrangère,
- l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble,
- éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque,
- l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâti ou non dont elle deviendra propriétaire,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, le placement de sa trésorerie sur des produits financiers ou valeurs mobilières,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de

l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

- M. Rémy PLACE demeurant 134 chemin du Verdet, 74420

BURDIGNIN

- Madame Sandra PLACE demeurant 134 chemin du Verdet, 74420 BURDIGNIN

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés

- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de THONON-LES-BAINS

Pour avis
La Gérance

482201900

Modifications statutaires

SCP Emmanuel CIAVOLELLA, Sébastien LUX, Delphine STEYER, Romain POUZOL; notaires associés, titulaire de deux offices notariaux, dont l'un est à CLUSES (74300) - 9 avenue de la Libération

SCI LES MARMOTTES DU CRIOU

SCI au Capital social : 446000 €
Siège social : 217 av du fer à cheval, 74340 SAMOENS.
878443308 RCS Annecy

MODIFICATIONS DIVERSES

Aux termes de l'AGE en date du 24/11/2025, les associés ont décidé, à compter de cette même date, de transférer le siège social à 1376 Route d'Agy, 74300 St Sigismond et de modifier le capital social en le portant de 446000 € à 746 000 €. Mention sera portée au RCS d'Annecy.

Le gérant

483441900

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE (SYANE)

Avis de publicité

M. Joël BAUD-GRASSET - Président
2107, Route d'Annecy - 74330 POISY - Tél : 04 50 33 50 60
SIRET 25740008500078

Référence acheteur : MS 25256 à MS 25259

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Missions réglementaires lors de travaux d'installations de production et de distribution de réseaux de chaleur et de froid sur le département de la Haute-Savoie

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Missions de contrôle technique

Lot N° 2 - Missions de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Lot N° 3 - Missions d'investigations géotechniques

Lot N° 4 - Missions d'investigations acoustiques

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Dépot dématérialisé : Activé

Remise des offres : 30/01/26 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 09/12/2025

Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.syane.fr>

483411800

Marchés
publics

**Agir en Proximité
pour les acheteurs Publics et Privés**
Publication des procédures • Plateforme de dématérialisation

